

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 4 décembre 2023

Objet

**Versement de la
subvention 2024 à
l'association *Passage à
l'Art***

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 novembre 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT - Nathalie LACUEY - Jean Claude GALAN - Andrée COLLIN - Martine CHEVAUCHERIE - Hélène BARBOT - Jean-Michel MEYRE - Régis DESCLAUX DE LESCAR - Hervé DROILLARD - Nadine GRENOUILLEAU - Nathalie BIJOUX - Nicole BONNAL - Christophe BAGILET - Vincent BUNEL - Olivier SAILHAN - Josette DURLIN - Ahmed ASFOR - Justine ADENIS - Cédric JUIF - Monique FRENEL - Nicolas CALT - Séverine CASTAGNET - Alexandre LEDOUX - Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pascal CAVALIERE à Nathalie LACUEY - Didier IGLESIAS à Jean Claude GALAN - Fatima SABI à Vincent BUNEL - Céline PROUHET à Andrée COLLIN - Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE - Kamel MEHERZI à Alexandre BOURIGAULT - Catherine ARNOLD à Séverine CASTAGNET

Absent excusé

Jonathan SINSOU

Mme Monique FRENEL a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que *Passage à l'art* est une association qui a pour objet de développer et promouvoir les cultures plus particulièrement dans le domaine de la lecture publique et les pratiques artistiques liées à la Bande Dessinée et l'illustration, sur l'intercommunalité des communes du GPV.

L'association a pour mission de :

- Favoriser le développement culturel sur le territoire, et l'accès à la culture pour tous ;
- Encourager l'ouverture au monde par les pratiques culturelles ;
- Promouvoir la bande dessinée et ses acteurs sur le territoire des Hauts de Garonne ;
- Participer à l'amélioration de l'image du territoire par une offre artistique de qualité.

Une convention annuelle lie les quatre communes sur les modalités d'organisation de cette collaboration.

Pour 2023-2024, le projet de l'association se décline autour de trois principales actions sur la thématique « **Le rêve** » qui se décline ainsi :

1. Parcours d'Education Artistique et Culturelle « Classes en Bulles » de novembre 2023 à mai 2024 :

L'éducation artistique et culturelle est le socle fondamental du projet.

En combinant l'art visuel et la littérature, les parcours BD s'adressent aux classes du territoire en leur proposant des modules de lecture et de pratique artistique. Les classes participeront à des ateliers de pratique artistique autour de l'illustration, du manga, de l'écriture de scénario-storyboard et de réalisation de planches de bande dessinée pour des modules de 4.5 à 15 heures d'intervention. En 2023-2024, seize classes floiracaises sont inscrites sur ce dispositif et dix auteurs-illustrateurs sont mobilisés pour ces rencontres sur notre territoire.

Les auteurs mèneront leurs ateliers au sein des écoles et un temps de sensibilisation préalable au medium bande dessinée (codes, genres, vocabulaire) sera également proposé par les bibliothécaires à la médiathèque. L'ensemble des originaux travaux des élèves sera présenté lors d'une exposition ouverte au public pendant le festival Faites des Bulles.

Une sélection d'albums autour du thème *du Rêve* sera réalisée par les bibliothécaires des médiathèques des quatre villes comme support à ces rencontres.

2. En PréamBulles ! : événements organisés en amont du Festival

L'association développe une programmation d'animations autour de la bande dessinée, du livre jeunesse et de leurs auteurs dans les communes partenaires, en préambule à la manifestation « phare » sur chaque ville partenaire.

Dans ce cadre, il est prévu pour la Ville de Floirac en 2024 :

- **Une exposition *Par le pouvoir du manga*** du 2 au 30 avril 2024 à la médiathèque Roland Barthes, accompagnée de deux ateliers manga et d'une table ronde,
- **Le spectacle *L'homme à la tête de lion*** (The Sideshow) de la Cie Splendor in the Grass, d'après une BD de Xavier Coste (auteur de l'affiche du festival) le vendredi 3 mai 2024 à la M.270,
- **Une journée professionnelle** le 3 mai sur les nouvelles formes d'hybridation de la BD avec le spectacle vivant en partenariat avec le CROUS,
- **La mise en œuvre d'actions participatives** auprès des lecteurs de la médiathèque : concours de dessin, prix des lecteurs et collectes de Rêves dès le mois de février.

3. Festival *Faites des Bulles* – samedi 4 et dimanche 5 mai 2024 à la Halle 47 à Floirac

En 2024, le festival prendra place à la Halle 47 et afin de valoriser les actions menées auprès des différents publics, l'association organisera durant 2 jours, une restitution festive sous forme d'expositions et d'animations (rencontres, dedicaces, spectacles, ateliers participatifs et exposition des travaux scolaires) autour de la Bande Dessinée et du livre jeunesse.

L'association fera appel aux compétences d'une personne chargée de la direction artistique pour la tenue de ce festival et d'un scénographe pour son installation à la Halle 47.

La Ville de Floirac est ainsi sollicitée pour un financement de 11 500 € (onze mille cinq cents euros) pour l'année 2024 dès cette période, les ateliers auprès des enfants des écoles débutant au mois de novembre 2023.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de cette subvention. Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du 23 novembre 2023 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre les villes de Floirac, Bassens, Cenon, Lormont et l'association Passage à l'art.

AUTORISE le versement de la participation de la Ville de 11 500 € (onze mille cinq cents euros) à l'Association Passage à l'Art

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024.

Nombre de votants : 32

Suffrages exprimés : 32

Pour : 32 unanimité

Contre :

Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 5 décembre 2023

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU



Signé